



## Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville  
19 460 NAVES  
Tél. : 05.55.26.60.16  
[mairiedenaves@gmail.com](mailto:mairiedenaves@gmail.com)  
[naves19.fr](http://naves19.fr)

---

### Compte-rendu de la Commission des affaires scolaires

---

**Jeudi 2 avril 2026**

**Présents :** ARNOULT Christiane, CHANCY Laëtitia, DA COSTA Sylvie, DURAND Aurélie, FLOCH Leslie, HEIDERICH Claudine, MERCKX Michel, MORROW Sophie, POMMET Pierre-Jean, POUGETOUX Stéphanie

**Excusés :** BIGEARGEAS Isabelle, BLOTTIERE Sara, BONFANTI Julie, BOUGHABA Samira, BOUILLAGUET Aurélie, BURGEVIN Judith, GAUTHIER Stéphanie, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LAMICHE Magalie, LEFEVBRE Mélodie, LONGY Hervé, MIRAT Nathalie, ROSA Isabelle, ROUSSEAU Béatrice, SARDIN Alice

**Secrétaire de séance :** SCHNEIDER Lucie

---

#### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Tour de table de présentation
- Point sur la garderie
- Protocole cuisine en l'absence du cuisinier
- Conseil municipal des jeunes (choix d'un menu)
- Présentation de la Charte d'Accueil des Toutes Petites Sections
- Questions diverses

\*\*\*

#### COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION :

I. TOUR DE TABLE DE PRESENTATION

II. POINT SUR LA GARDERIE

Certains enfants ont indiqué que la nouvelle garderie était plus petite. Or, lorsque la question de la rénovation de l'école s'était posée, il avait été constaté que les enfants passaient plus de temps en classe qu'à la garderie. C'est ce constat-même qui avait amené à la réorganisation actuelle, sauf éventualité de refaire une école neuve à côté.

Suite au déménagement de la garderie, des propositions ont été émises pour la rendre plus agréable. Céline DIAS, de l'Association ELAN, ainsi que les usagers eux-mêmes ont fait remonter que du matériel pouvait manquer et ont émis les suggestions suivantes pour la rentrée d'avril :

➤ Salle des 6/10 ans :

- Création d'un espace détente/lecture (avec deux banquettes et une petite bibliothèque)
- Echange de grandes tables contre de plus petites tables, plus adaptées à l'espace et aux 6/7 ans
- Création d'un espace jeux/construction
- Armoires supprimées, un seul point de rangement accessible aux enfants qui sera le "meuble encastré"
- Mise en place de porte-manteaux > **N.B. : une demande est faite de la part du personnel de bien définir où seront placés les porte-manteaux.**

- Horloge pour les repères/l'apprentissage
- Tapis d'entrée

➤ Salle des 3/5 ans :

- Aménagement d'un espace "dINETTE/cuisine"
- Espace détente/lecture
- Espace jeux de construction
- Espace tables
- Mise en place de porte-manteaux
- Horloge pour les repères/l'apprentissage
- Tapis d'entrée

➤ Voici des points également abordés par les équipes :

- Demande d'un téléphone sans fil à la garderie pour être joignable en extérieur (les parents ne parviennent pas à joindre les équipes) + le téléphone de la cuisine est défectueux > **N.B. : En effet, le personnel de l'école rencontre des difficultés à ce sujet. Très souvent, le mercredi ils sont dehors avec les enfants et les parents ne peuvent pas joindre la garderie. Une demande est faite pour savoir s'ils peuvent être dotés d'un téléphone sans fil dans la cantine ou d'un portable > voir avec Fabienne.**

-Bus : pas de marquage ou panneau signalétique dédié

-Système de protection devant escalier CP ?

-Robinet peu fonctionnel > **N.B. : Le personnel de l'école fait remonter que l'évier installé n'est pas adapté (trop petit). Il ne convient pas du tout pour le ménage, ni pour la restauration (il n'y a pas la possibilité de placer un pichet d'eau sous le robinet par exemple). Un membre de l'APE suggère de reprendre l'ancienne arrivée d'eau située à l'entrée à gauche mais elle aurait été supprimée.**

**Peut-être aurait-il été bon aussi d'installer un vestiaire ou des porte-manteaux pour le personnel.**

-Pigeons cour du haut devant salle aide aux devoirs

-Achat matériel jeux d'extérieur

-Mise en place d'une armoire à pharmacie

Céline serait chargée de récupérer du matériel.

Michel propose de prioriser les besoins :

1. Robinet
2. Pharmacie
3. Pigeons

**Rq : Le rideau du côté de la salle des petits n'est pas branché électroniquement > relancer le prestataire, Laurent les a contactés plusieurs fois au téléphone, en vain.**

### III. PROTOCOLE CUISINE EN L'ABSENCE DU CUISINIER

Sylvie intervient le lundi et mardi et Patricia le jeudi et vendredi. Elles se forment en cas d'éventuelle absence du cuisinier attitré. Or, elles n'arrivent qu'à 10h30 et le cuisinier a déjà préparé la majeure partie de la cuisine. Donc en 1h, elles n'ont pas le temps d'apprendre à remplacer KhameL sur un poste aussi spécifique. A ce jour, Sylvie se sent en capacité d'aider mais pas de remplacer. Demander l'avis de Patricia.

**Michel propose de faire une réunion avec le Sylvaine, KhameL, Sylvie et Patricia.**

Il est suggéré également d'établir un porte-vue définissant quelques procédures de base et soit, de prévoir un menu-type à réaliser, soit, d'avoir toujours un repas prévu au congélateur s'il est nécessaire de remplacer le cuisinier au pied levé.

### IV. CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CHOIX D'UN MENU)

Intervention de Pierre-Jean POMMET suite à la réunion du CMJ qui s'est tenue jeudi dernier.

1. Deux nouveaux élus intègrent le CMJ : il s'agit de Samira BOUGHABA et Jean-Paul BARBERO.
2. Concernant les projets :

- Le « Repas du monde » sera proposé après les vacances de printemps et la veille des vacances d'été. Il a été acté que le repas serait orienté sur une thématique asiatique (salade de pois chiches arrangée et poulet façon indienne). L'objectif est de respecter le planning de la cantine et le plan alimentaire préconisé pour les enfants.
- Il est question de voter plus tôt pour les menus établis par les enfants. Donc pour cette année, une impasse sera faite et ils vont établir un planning des événements ; l'idée étant d'intégrer l'élection du menu choisi par les élèves afin d'éviter de mettre le personnel de la cantine en difficulté. Pour rappel, les enfants proposent entrées, plats, desserts, soumettent au vote, puis établissent un top 3 pour chaque catégorie de plat et enfin les élus retiennent un menu équilibré. L'objectif est à la responsabilisation et à l'appropriation de la cuisine par les enfants. Il est constaté l'investissement des enfants et que les recommandations données par les maîtresses sont intégrées par ces derniers.
- Ils envisagent de réorganiser un temps de jeux avec le Club des amis de la Vignotte un mercredi après-midi (ping-pong, dessiner c'est gagner, baccalauréat, blind test etc.). La salle St Martial est déjà réservée à cette fin.
- Ils avaient également l'idée d'organiser une vente aux enchères d'œuvres d'art avec l'Association de Liliane PLAS « Poulpinou ». L'idée était d'aller créer des œuvres, qu'elles soient vendues le jour de la fête de l'école et que l'argent permette d'alimenter la caisse du CMJ. Le projet est encore en cours de réflexion.
- Enfin, s'agissant de la création de l'espace détente en extérieur : ils ont pensé à plusieurs endroits mais rencontrent des difficultés à ce sujet. L'endroit optimal serait de s'installer là où il y a le mur d'expression mais l'aménagement de l'espace apparaît très coûteux car il faudrait couvrir la zone avec un abris à cause des pigeons et ajouter une barrière de sécurité le long du mur. Pour rappel, tous les travaux sont soumis à la réglementation des bâtiments de France, ce qui crée une difficulté supplémentaire. Il faut un endroit qui puisse rester sous la surveillance du personnel et qu'il y ait suffisamment d'espace.

**Rq : Le banc coloré n'est pas scellé ce qui pose problème car un membre du personnel de l'école fait remonter qu'il a déjà basculé en arrière, ce qui pose question au niveau sécuritaire.**

#### V. PRESENTATION DE LA CHARTE D'ACCUEIL DES TOUTES PETITES SECTIONS

Lecture de la Charte : Afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux enfants de Très Petite Section (TPS), il est nécessaire de définir et de communiquer aux familles demandeuses d'une inscription (non obligatoire) pour l'année scolaire à venir les modalités suivantes :

1. Critère d'âge : seuls les enfants nés en janvier, février ou mars 2024 pourront être accueillis.
2. Capacité d'accueil : le nombre d'enfants admis en TPS sera limité à 6. Les demandes feront l'objet d'une pré-inscription et seront étudiées à partir du mois d'avril, en fonction du nombre d'inscriptions en Petite Section (PS).
3. Modalités de rentrée : une rentrée unique sera organisée en septembre pour l'ensemble des élèves de TPS (suppression de la rentrée de janvier). Toutefois, une certaine souplesse sera maintenue, avec la possibilité de proposer un accueil progressif adapté aux besoins de l'enfant.
4. Propreté : L'enfant accueilli en TPS devra être propre à la rentrée de septembre.

Or, le Maire n'est pas favorable avec le fait de limiter le nombre d'enfants. L'enseignante présente précise que la limite de 6 ne vaut qu'en condition maximale car, a fortiori, on risque de manquer de place dans la classe, au dortoir, à la cantine.

Il est proposé de préciser peut-être quelles sont les conditions d'octroi / rejet (notamment la priorité serait donnée aux enfants les plus âgés et non au premier inscrit).

L'enseignante demande s'il est possible de reconduire le recrutement d'une personne supplémentaire pour la rentrée de septembre comme cela a été fait sur la rentrée 2025 > **voir avec Sylvaine**.

Effectif théorique des Petites Sections : 8 inscrits pour le moment + 3 TPS, sur les 18 attendus en tout

## VI. QUESTIONS DIVERSES

### 1. Création d'un préau

Des plans ont été dessinés pour la création d'un préau. D'ici qu'il soit sur pied, il faudra trouver une solution pour limiter la chaleur dans la cantine. Un membre de l'APE avait proposé, par exemple, de mettre des couvertures de survie sur les fenêtres, à l'instar de ce qui peut être fait dans les établissements hospitaliers. Un élu avertit sur le fait que le préau occultera certainement la luminosité mais le personnel convient que ce préau demeure indispensable. La majeure partie des travaux se fera certainement pendant les vacances d'été (superficie de 70m<sup>2</sup> avec une toiture style zinc pour respecter les normes bâtiments de France). C'est une autre contrainte pour le projet du CMJ évoqué ci-dessus car il faut également une uniformité de leur espace détente avec le préau.

### 2. Nouveau portail de l'école

Lorsque des parents viennent chercher leurs enfants (pour des rdvs par ex), un membre de l'APE fait remarquer que le portillon se referme au moindre coup de vent, ce qui oblige à rappeler la Directrice pour sortir.

### 3. Tyrolienne et table de ping-pong

Concernant la tyrolienne, la Commune fait face à un retard de chantier mais la table de ping-pong est quant à elle fonctionnelle. Il est suggéré de voir avec le club de ping-pong de Naves s'ils peuvent éventuellement faire un don de vieilles raquettes un peu usagées > **voir avec Clément.**

### 4. Fête de l'école

La date et les conditions de la fête de l'école ne se sont pas encore fixées. Or un élu fait remarquer que la Mairie a besoin de cette date rapidement car l'année dernière ils n'ont pas fait de forum des associations. Or, il y a un souhait d'y participer cette année et que la Mairie ne doit pas avoir la date trop tardivement car celle-ci est communiquée dans le Naves info et l'agenda.

L'APE vise le 26 juin pour leur kermesse, ce qui ne conviendrait pas pour la fête de l'école.

### 5. Cérémonie du 8 mai

Un flyer sera distribué pour rappeler la Cérémonie ainsi que le livret du civisme du CE2 au CM2.

### 6. Coquelicote

Le jeudi 28 mai 2026 pour les maternelles à la Salle du Pré Bourru.

Enfin, l'année scolaire se termine le 3 juillet 2026.

Prochaine réunion le 22 juin 2026.